

Le Mag'

Saint-Brès



PLAN VÉLO

Julie FRÊCHE présente son schéma métropolitain de pistes cyclables à Saint-Brès



Joséphine MANI a célébré ses 100 ans

p. 4

p. 6 Interview : Joël CANTIÉ, adjoint au Maire délégué à l'action sociale, à la solidarité, au handicap et à la crise sanitaire

p. 8 Un Noël solidaire

p. 10 L'actu des écoles

p. 11 Dossier : Le harcèlement à l'école



Portraits croisés : Kamma et Geneviève

p. 21

p. 22 Vie associative saint-brésoise

p. 26 Culture : Zoom sur la bibliothèque municipale

p. 28 Répertoire

p. 30 Vie municipale

p. 31 État civil



p. 7

Collecte record de la Banque alimentaire



p. 12

Dossier : Des pistes cyclables à Saint-Brès

p. 14 Dossier : Aménagement du territoire

p. 16 Environnement : Aides pour l'achat d'un vélo électrique, nouvelle politique des déchets

p. 18 Actus



Suivez toute l'actualité de la Ville de Saint-Brès sur : www.ville-saintbres.fr



En attendant les jours heureux...

Il y a tout juste un an, la France enregistrait son premier cas de Covid. Les livres d'Histoire se souviendront de cette période inédite, perturbant tous les plaisirs simples de la vie et bouleversant nos activités économiques, associatives, familiales et quotidiennes.

À Saint-Brès, la solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables grâce aux actions du CCAS, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics.

Néanmoins, nous sommes privés de la vie associative, celle qui contribue à la richesse de notre village. Qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives, nos associations tournent au ralenti, soumises elles aussi aux gestes barrières et au régime du couvre-feu.

Comme sur le reste de la planète, à Saint-Brès nous vivons à l'heure des décisions sanitaires qu'impose l'endiguement de la pandémie. Des mesures aux impacts économiques et sociaux considérables, difficiles à accepter dans un premier temps, mais que l'on sait nécessaires. Personne n'y échappe.

Je souhaite une fois de plus exprimer au nom du Conseil municipal et en mon nom, la gratitude que nous avons envers nos soignants, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux.

Je me dois aussi de rendre hommage à tous nos commerçants, artisans et entrepreneurs, ceux qui subissent de plein fouet cette crise. Certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres, car la crise

sanitaire a dopé les circuits courts. Ils sont l'une des solutions qui se sont imposées naturellement au consommateur depuis le premier confinement. Par mesure de sécurité sanitaire ou par solidarité, beaucoup de nos citoyens se sont tournés vers nos commerces de proximité.

Hélas, **pour les cafés et les restaurants, la période est redoutable.** Nous faisons tout, dans la mesure de nos possibilités, pour les aider.

Mais cette pandémie laisse aussi un goût amer à notre jeunesse qui, bien que moins atteinte par le virus, a le sentiment cruel d'être une génération privée de son insouciance. Elle pèse sur des parents obligés de jongler avec des emplois du temps complexes et isole également nos anciens de leurs proches.

Il nous faut être d'autant plus vigilants sur l'application des gestes barrières pour espérer que cette triste page se tourne le plus rapidement possible.

Si lutter contre le coronavirus fut l'enjeu majeur de l'année 2020, le vaincre doit constituer la priorité de 2021. Des milliers de vies ont été fauchées, mais parce que des millions d'autres sont toujours en jeu, la campagne de vaccination doit être une priorité.

Mes chers concitoyens, je ne doute pas que l'horizon va s'éclaircir et que nous nous retrouverons bientôt pour partager les petits bonheurs du quotidien et nos moments de convivialité qui nous manquent tant.

Laurent JAOU
Maire de Saint-Brès

La doyenne de Saint-Brès a célébré ses 100 ans !

On n'a pas tous les jours 100 ans ! Félicitations à Joséphine MANI, doyenne de la Ville de Saint-Brès, qui a célébré son 100^{ème} anniversaire le lundi 4 janvier 2021. Pour cette occasion singulière, le Maire Laurent JAOLU lui a décerné la médaille de la Ville, accompagné de Joël CANTIÉ adjoint au Maire délégué aux affaires sociales et Vice-président du CCAS de Saint-Brès.

C'est dans la force de l'âge et en pleine forme que Joséphine MANI a réservé un accueil chaleureux à Laurent JAOLU et Joël CANTIÉ, venus célébrer en toute sécurité (ils avaient effectué un test PCR révélé négatif avant de se rendre à son domicile) et en respectant les gestes barrières en vigueur, ce bel anniversaire.

En raison de la situation sanitaire, le premier édile n'a malheureusement pas pu organiser une cérémonie publique en l'honneur de Joséphine. C'est donc en toute intimité que, muni d'un bouquet de fleurs et de ballotins de chocolats, Laurent JAOLU lui a décerné la médaille de la Ville gravée à son effigie.



Joséphine MANI est née en Italie, dans un village du Piémont, où elle a vécu jusqu'à l'âge de 12 ans. Suite à la fermeture de l'usine de porcelaine où travaillait son père, toute la famille émigre dans le Piémont Cévenol, à Tornac.

Dès l'âge de 12 ans, Joséphine entre dans le monde du travail comme "bonne" selon ses termes. En parallèle et sur son temps libre, elle aidait son père à faire du charbon de bois. Une vie professionnelle déjà bien remplie pour un si jeune âge.

À 15 ans, elle intègre la filature de soie Saint-Pierre, située à Anduze, dans le Gard et y restera jusqu'à sa fermeture en 1940.

En cent ans, Joséphine a traversé l'histoire du pays. Elle garde des souvenirs précis des grandes épreuves telles que celles de la Seconde Guerre Mondiale. Elle raconte qu'elle craignait les Allemands et avait peur de la dénonciation, très présente à cette époque. Elle a perdu de nombreux amis résistants, fusillés pour leur engagement. Elle a dû faire face à la précarité et survivait grâce au troc.

En 1947, Joséphine se marie avec Roger, un jeune cheminot et obtient par ce biais la nationalité française. De cette union naîtront deux filles : Sylvette et Françoise.

Avec une vie professionnelle active et dense, Joséphine a pu prendre sa retraite bien méritée durant laquelle elle développera un goût particulier pour la botanique et le jardin. Aussi, elle y mettra tout son cœur et obtiendra le prix des plus beaux jardins de l'Hérault. Un titre dont elle est toujours aussi fière aujourd'hui.

À 100 ans, Joséphine habite encore chez elle et depuis peu sa fille Françoise vit avec elle. Notre doyenne est donc en pleine forme pour fêter ses 100 ans !



De mémoire de Saint-Brésois, Joséphine MANI est la 3^{ème} centenaire de la commune, preuve qu'il fait bon vivre à Saint-Brès !

Laurent JAOLU,
Maire de Saint-Brès



JOËL CANTIÉ

ADJOINT AU MAIRE
DÉLÉGUÉ À L'ACTION SOCIALE, À LA SOLIDARITÉ, AU HANDICAP ET À LA CRISE SANITAIRE
VICE-PRÉSIDENT DU CCAS

Comment la crise sanitaire a-t-elle impacté la politique sociale menée par l'équipe municipale ?

La crise sanitaire a engendré une augmentation considérable de la précarité, sur notre territoire mais aussi plus largement à l'échelle nationale. Elle a également renforcé l'isolement des personnes fragiles ou âgées. Notre priorité, d'autant plus en période de crise sanitaire, est d'être aux côtés des Saint-Brésoises et des Saint-Brésois pour les aider au mieux dans les difficultés qu'ils traversent.

Depuis le début de la crise sanitaire, notre mission est de développer les moyens de recensement et de détection des personnes seules, isolées ou en situation précaire. Ainsi, nous avons pu identifier près d'une centaine de personnes en situation de grande détresse ou de précarité, en raison de la crise sanitaire et de la période difficile que nous traversons.

Je tiens d'ailleurs à remercier les bénévoles de la Banque alimentaire et du CCAS pour leur implication quotidienne, ainsi que les élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes pour leur forte présence sur le terrain, aux côtés des bénévoles et des citoyens.

Quels sont les grands axes de travail du CCAS et du volet "action sociale" de la Ville ?

Sur la commune de Saint-Brès, nous relevons deux grandes problématiques majeures depuis l'apparition de la crise sanitaire. La première concerne les logements sociaux. En effet, une forte augmentation des demandes de logements est constatée depuis le début de la crise sur la commune. La hausse des demandes de logements et la gestion difficile qu'elle implique nécessite une information claire auprès des citoyens. C'est pourquoi nous tenons, avec les services de la Ville, à recevoir chaque personne qui a besoin d'un complément d'information sur le

fonctionnement des attributions de logements et les démarches administratives à effectuer pour déposer un dossier de demande.

La seconde problématique que nous relevons depuis le début de la crise concerne l'isolement des personnes âgées. Les familles se déplacent moins en raison des mesures sanitaires et la crainte de la contamination. Aussi, j'ai pu constater une augmentation des demandes d'aides personnalisées à l'autonomie car le relais des aidants a fortement diminué. En tant que Vice-président de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et de la MDA (Maison Départementale d'Autonomie), je mets tout en œuvre, avec le CCAS de Saint-Brès, pour accompagner les familles dans leurs démarches administratives et porter les dossiers aux instances délibératrices.

Je tiens à rappeler que le CCAS de la Ville de Saint-Brès se veut être au plus proche des citoyens. Les équipes sont sur le terrain quotidiennement pour répondre à vos questions, vous aider dans vos démarches et faire le relais avec les institutions concernées qui ne se situent pas sur la commune ainsi qu'avec tous les organismes sociaux.

Dans votre programme de campagne (élections municipales 2020), vous annonciez l'ouverture d'un espace d'accueil dédié au CCAS, est-ce toujours d'actualité ?

Bien sûr. Notre volonté politique est d'être le principal interlocuteur des citoyens en terme d'action sociale et de demeurer un point d'information et de ressources sur toutes les questions d'accompagnement, qu'il s'agisse de la petite enfance, de l'école, de l'emploi, du logement ou encore des séniors. Nous travaillons donc sur le projet d'ouverture d'un espace d'accueil et d'accompagnement gratuit pour aider les citoyens dans leurs démarches sociales.



Une collecte record pour la Banque alimentaire

La grande collecte annuelle de la Banque alimentaire a eu lieu le dernier week-end du mois de novembre 2020. Au regard du contexte sanitaire et de la crise économique qu'il a engendré, il s'agissait de la deuxième collecte de l'année.

Le nombre de bénéficiaires de la Banque alimentaire de Saint-Brès a augmenté de 25% en 2020, en raison de la crise sanitaire. Pour faire face aux besoins croissants, cette collecte est primordiale pour lutter contre la précarité alimentaire puisqu'elle permet de stocker des denrées alimentaires non périssables pour une redistribution tout au long de l'année aux plus démunis.

Deux jours pour collecter le stock de toute une année, voici l'objectif fixé par les bénévoles de la Banque alimentaire. Aussi, élus du Conseil municipal et du Conseil municipal des jeunes, membres du CCAS et bénévoles se sont fortement mobilisés devant le LIDL de Saint-Brès pour informer et sensibiliser les citoyens.

Un objectif atteint avec succès ! Grâce à la mobilisation des bénévoles et surtout grâce à votre générosité, 2 534 KG de denrées ont été récoltés !

Les élus du Conseil municipal, les membres du CCAS et les bénévoles de la Banque alimentaire remercient les généreux donateurs.



2 534 KG
de denrées non périssables récoltés

Un Noël solidaire à Saint-Brès



Des paniers garnis pour nos Aînés

La crise sanitaire a engendré une rupture du lien social et l'isolement des personnes âgées notamment avec l'annulation des festivités et l'arrêt temporaire des activités associatives.

Aussi, la municipalité de Saint-Brès et les membres du CCAS ont fait le choix d'offrir aux personnes âgées de plus de 80 ans un panier garni de produits locaux confectionné par Le chaudron des saisons, commerce saint-brésais.

Ce sont les élus du Conseil municipal de Saint-Brès et les membres du CCAS qui ont souhaité livrer les paniers en personne dans le respect des gestes barrières en vigueur.



Le Noël de la Banque alimentaire

Belle action des jeunes du CMJ qui ont lancé une grande collecte de jouets à l'automne dernier en faveur des familles bénéficiaires de la Banque alimentaire de Saint-Brès.

Avec cette grande collecte, ces jeunes au grand cœur souhaitaient offrir un vrai Noël aux enfants dont les familles n'ont pas les moyens de leur acheter des cadeaux de Noël.

Ainsi, après avoir lancé et organisé la collecte, les jeunes élus ont emballé un à un les nombreux jouets récoltés. Ils ont ensuite organisé un goûter lors de la distribution des paniers hebdomadaires précédant Noël.

Et pour que la magie de Noël opère, les jeunes ont même fait venir le Père Noël en personne pour la distribution des cadeaux. Un moment émouvant et convivial qui s'est déroulé dans le respect des mesures sanitaires.

Bravo aux jeunes élus pour cette initiative solidaire supervisée par Sylvie JAUMES, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse et à la Banque alimentaire.

Et surtout, un grand merci aux généreux donateurs. Si généreux, qu'une partie de la collecte a été offerte à EMMAÛS.



Des bénévoles au grand cœur

Les membres du CCAS et les bénévoles de la Banque alimentaire sont mobilisés depuis le début de la crise sanitaire pour venir en aide à ceux qui en ont besoin, que ce soit pour lutter contre la précarité alimentaire, contre l'isolement ou encore pour apporter les premières nécessités aux personnes seules et/ou isolées. En plus de se réunir régulièrement pour mettre en œuvre des actions sur le terrain, ils sont présents chaque semaine pour la distribution hebdomadaire des paniers-repas aux bénéficiaires de la Banque alimentaire.

Certains, en raison de leur grand âge et à leur grand regret, ont dû se résigner à rester chez eux pour leur sécurité.

Aujourd'hui, l'équipe municipale et les élus du CCAS tiennent à les remercier chaleureusement pour leur générosité et leur implication. Ils sont la force vive de la solidarité.



UNE PETITE SURPRISE GLISSÉE DANS CHAQUE PANIER PAR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS !

Les enfants du Centre de loisirs Le Pays des étoiles ont réalisé de jolies créations à glisser dans chacun des paniers avec un petit mot pour réchauffer le cœur de nos Aînés. Bravo aux petits lutins du Père Noël et à l'équipe du Centre de loisirs pour cette belle initiative.



Le tennis à l'école

Afin de favoriser le sport à l'école et notamment la pratique du tennis, une convention a été signée entre la Ville de Saint-Brès, le club de tennis représenté par son Président Olivier GÉLY et l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine représentée par la Directrice Noémie BOUSCARAIN.

Créer du lien entre les associations de la Ville et les écoles, c'est donner du sens au projet pédagogique.



Céline LEBOS
Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires



La magie de Noël

École élémentaire Jean-de-la-Fontaine

Faire pénétrer la magie de Noël dans l'enceinte de l'école élémentaire pour faire rêver les enfants et leur faire oublier la dure réalité sanitaire, c'était la volonté de Noémie BOUSCARAIN, directrice de l'école élémentaire de Saint-Brès. Aussi, les élèves ont pu décorer eux-mêmes leur sapin de Noël, qui aura trôné au milieu de la cour de récréation durant quelques semaines. Puis, peu avant les vacances scolaires, les élèves ont eu droit à une belle journée de Noël ponctuée par un spectacle de magie et un grand goûter, toujours en respectant les gestes barrières imposés.



La pause méridienne de Noël organisée par le centre de loisirs

L'équipe du Centre de loisirs de Saint-Brès a apporté un peu de féerie aux enfants lors de leur pause méridienne, la semaine précédant les vacances de Noël. Lors du repas de Noël proposé par le SIVOM Bérange Cadoule Salaison, les enfants de l'école Jean-de-la-Fontaine ont pu savourer un spectacle concocté par la troupe Lolipop. Un spectacle plein d'humour composé d'interludes circassiens. Les enfants de l'école Les Péquélès, quant à eux, ont été transportés dans les contes de Noël de Laurence, notre bibliothécaire.



Le harcèlement à l'école : levons les tabous !

L'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine et le collège Le Bérange ont initié un travail artistique avec leurs élèves pour aborder la question du harcèlement à l'école. En utilisant l'art comme support, les équipes pédagogiques ont souhaité sensibiliser les jeunes sur le harcèlement et les rendre acteurs de la lutte contre ces violences.



Créations des élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine autour de la célèbre Joconde de Léonard de VINCI.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

C'est dans le cadre du projet "Échange collège primaire 2020-2021", que l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine et le collège Le Bérange ont lancé un travail artistique commun depuis l'automne pour sensibiliser les jeunes à la question du harcèlement. L'idée est d'utiliser l'art comme média et moyen d'expression pour aborder les grandes thématiques liées au harcèlement.

Le projet de l'école Jean-de-la-Fontaine

C'est au travers de La Joconde, œuvre célèbre de Léonard de VINCI, que les jeunes ont souhaité s'exprimer. D'abord, il y a eu un travail de fond sur les différents thèmes identifiés comme source de harcèlement, à savoir la couleur de peau, le handicap, l'orientation sexuelle, l'égalité entre les filles et les garçons, l'apparence physique ou encore l'origine sociale. Ensuite, les enfants les ont déclinés en transformant l'apparence de La Joconde avec la création de textes explicatifs. L'idée est de montrer que même si les apparences extérieures sont

différentes, nous sommes tous des êtres humains semblables à l'intérieur.

Le projet du collège Le Bérange

Toujours avec pour fil conducteur l'art, les collégiens ont travaillé sur un tout autre projet. Ils ont choisi d'animer des portraits célèbres en créant des dialogues entre les œuvres, abordant les grandes thématiques liées au harcèlement.

Exposition des œuvres

Depuis le mois de février, le collège expose le travail des élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine et celle-ci expose le travail des collégiens.

Cette double exposition permet aux jeunes de découvrir les différents points de vue sur la question du harcèlement, d'approfondir leurs connaissances sur ce sujet et pourquoi pas devenir acteurs de la lutte contre ces violences. Les élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine rencontreront les collégiens le 18 mars prochain.

Des pistes cyclables à Saint-Brès Favoriser les mobilités actives

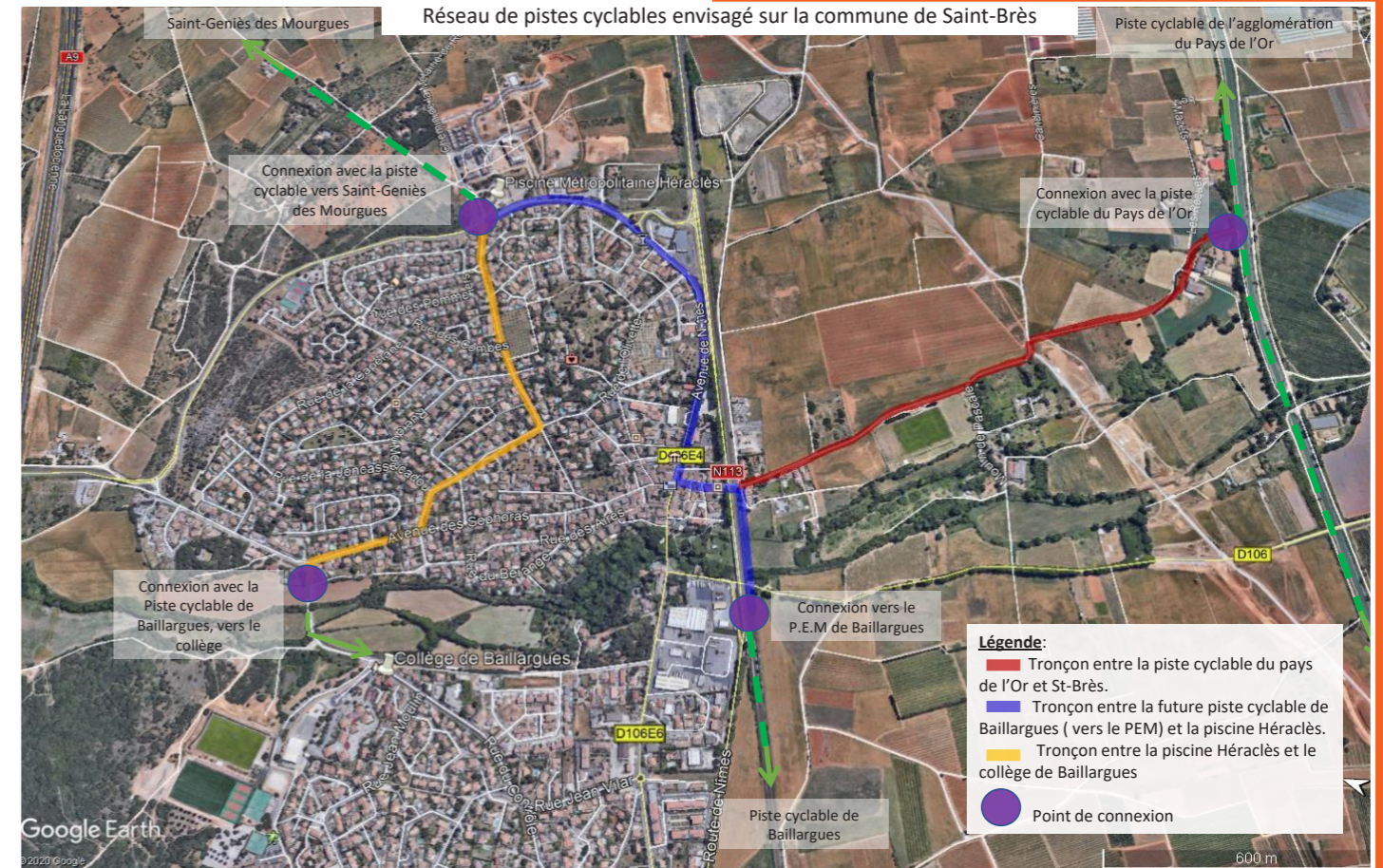
"Favoriser l'écomobilité" était l'un des engagements phares de Laurent JAOU, le Maire de Saint-Brès lors de sa campagne pour les dernières élections municipales. Aussi, depuis plusieurs semaines, Laurent JAOU et Josy SCHWARTZ, 1^{ère} adjointe déléguée à l'aménagement du territoire travaillent ardemment pour tenir leurs engagements.

Ce schéma commun de pistes cyclables a pour objectif de proposer aux citoyens une alternative douce pour l'accès aux équipements des territoires concernés tels que le collège Le Bérange et le Pôle d'échanges multimodal de Baillargues ou encore la piscine métropolitaine Héraclès située sur la commune de Saint-Brès.

En développant les réseaux de mobilités actives et en créant des connexions douces pour relier les équipements du territoire qu'ils soient de nature éducative, sportive, culturelle ou de transport, l'objectif est de :

- Désengorger les grands axes routiers comme la RN 113 qui représente à elle seule un trafic d'environ 30 000 véhicules par jour. Travailler sur les mobilités pendulaires c'est permettre aux citoyens de trouver des alternatives pour gagner du temps sur leurs trajets quotidiens en toute sécurité.
- Favoriser les transports doux pour améliorer le cadre de vie des citoyens.

Il s'agit d'un projet d'aménagement du territoire engagé et déterminant pour l'avenir de nos communes et la vie quotidienne des citoyens.



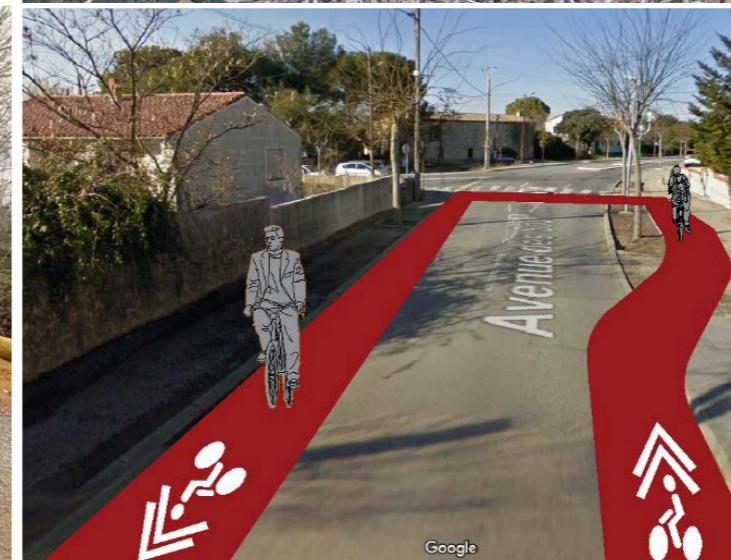
RENCONTRE AVEC LES MAIRES VOISINS

Laurent JAOU a organisé une première rencontre avec les Maires des communes voisines, à savoir Jean-Luc MEISSONNIER, Maire de Baillargues, Yvon PELLET, Maire de Saint-Geniès-des-Mourgues et Philippe PY-CLÉMENT, Maire de Mudaison, pour déployer un schéma commun de pistes cyclables à l'échelle de ces territoires.



VISITE DU TERRITOIRE AVEC JULIE FRÊCHE

Le Maire de Saint-Brès a accueilli Julie FRÊCHE, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée aux transports et aux mobilités actives, dans le cadre des projets d'aménagement de pistes cyclables sur la commune.



Dès 2021, une première piste cyclable sera réalisée depuis le ruisseau La Viredone pour rejoindre la rue du Contrôle permettant d'accéder au collège Le Bérange, en passant par l'avenue Georges-Frêche, la rue Sainte-Colombe, la rue du Micocoulier, la rue du Moucadou et l'avenue des Sophoras (tracé jaune sur le plan ci-dessus). Ce premier aménagement consiste à proposer aux Saint-Brésoises et Saint-Brésois une alternative de déplacement sécurisée et responsable pour rejoindre la piscine métropolitaine Héraclès et le collège Le Bérange. Les tracés bleu et rouge visibles sur le plan ci-dessus représentent les aménagements de mobilités actives qui viendront compléter le schéma commun de pistes cyclables dans un second temps.



Rencontre avec les équipes sur place



Extraction des embâcles

Le Bérange est tout propre !

Dans le cadre de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), des travaux d'entretien ont été réalisés par les services de la Métropole de Montpellier, en collaboration avec le SYMBO, dans le lit du Bérange courant décembre 2020. Ces travaux étaient destinés à prévenir des risques d'inondation au niveau de la traversée du cours d'eau sur la commune.

Sur près de 2 km, entre le pont du Contrôle et le domaine de la Pascale, les équipes ont procédé à l'extraction des embâcles et des souches récalcitrantes afin que le cours d'eau retrouve son potentiel pluvial.

Un chantier difficile mais nécessaire selon les équipes sur place rencontrées par le Maire Laurent JAOL.

Pour information, le Maire, Josy SCHWARTZ, 1^{ère} adjointe déléguée à l'aménagement du territoire et Guy Valentin, ancien Conseiller municipal avaient sollicité la Métropole de Montpellier, qui a récupéré la compétence GEMAPI, pour alerter sur le caractère d'urgence d'une intervention face aux crues annuelles de plus en plus virulentes.

La GEMAPI
Une compétence
métropolitaine



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation n° 2014-58 et n° 2015-991, depuis le 1^{er} janvier 2018.

La GEMAPI recouvre quatre grandes compétences :

- L'aménagement des bassins versants
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des zones humides



Quartier Cantausse Création d'un poumon vert

L'un des engagements de campagne de l'équipe municipale concernait la création d'un parcours de santé en bordure du quartier Cantausse, au départ de la piscine métropolitaine Héraclès.

Chose promise, promesse tenue !

Ce parcours de santé verra le jour dans la première partie de l'année 2021. Cet espace offrira une promenade rythmée par un ensemble d'équipements sportifs qui rejoindra les bassins de rétention d'ores et déjà transformés en parc avec la plantation de près de 200 arbres. Ce poumon vert offrira également un espace pique-nique sur l'îlot ombragé qui sépare les bassins.

Cet aménagement permettra d'offrir de nouveaux espaces de vie dans le quartier Cantausse en favorisant les activités sportives et de plein air.



Josy SCHWARTZ
1^{ère} Adjointe au Maire
déléguée à l'aménagement
du territoire

Nous souhaitons faire de ce nouveau quartier un réel lieu de vie en proposant des aménagements adaptés aux besoins des familles nouvellement installées. Nous tenons également à ce que le quartier Cantausse soit connecté avec le cœur de ville.

Groupe scolaire : point d'étape

L'extension et la rénovation du groupe scolaire font partie des priorités des membres du Conseil municipal. La phase de concertation a déjà démarré avec les équipes pédagogiques du centre de loisirs, des écoles élémentaire et maternelle.

Avec le recrutement d'une personne dédiée à l'aménagement du territoire, le projet sera suivi au quotidien en interne afin d'avancer aussi rapidement que possible. Il s'agit d'un enjeu important puisqu'il concerne les conditions d'apprentissage que nous allons proposer aux enfants.



JUSQU'À 1150 € D'AIDES POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Afin d'encourager les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle et de réaliser la transition écologique et solidaire, Montpellier Méditerranée Métropole propose une nouvelle aide universelle pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.



Julie FRÊCHE
Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole déléguée aux transports et aux mobilités actives

Notre objectif, en subventionnant l'aide à l'achat d'un vélo électrique, c'est de concurrencer l'autosoliste, c'est-à-dire un automobiliste qui se trouve seul dans sa voiture lors de ses trajets quotidiens. Le VAE permet de décongestionner la ville et d'améliorer la qualité de l'air.

Une subvention d'un montant de 500 euros maximum, sans condition de ressource, sera versée à tous les habitants de la Métropole âgés de plus de 18 ans et qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE) à partir du 1^{er} novembre 2020 jusqu'au 31 août 2021.

- ✓ L'achat du vélo doit être postérieur au 1^{er} novembre 2020 (facture faisant foi).
- ✓ Le vélo peut être neuf (aide de 500 €) ou d'occasion (200 €).
- ✓ L'achat devra être effectué dans un commerce de la Métropole de Montpellier.
- ✓ Il faut avoir plus de 18 ans ou avoir un représentant légal pour les plus de 16 ans.
- ✓ S'engager à ne pas revendre le vélo avant 3 ans.

CE DISPOSITIF EST CUMULABLE AVEC LES AUTRES AIDES EXISTANTES SOUMISES À CONDITIONS :

- 200 € Dispositif de l'État : 200 € bonus vélo à assistance électrique
- 200 € Dispositif de la Région Occitanie 200 € Éco-chèque mobilité
- 250 € Dispositif du Département de l'Hérault 250 € Chèque Hérault Vélo

Pour vous inscrire, vous devez adresser votre demande de subvention auprès de chacun des dispositifs. Pour connaître les démarches à suivre et calculer le montant de vos aides, rendez-vous sur :



- [HTTPS://WWW.MONTPELLIER3M.FR/AIDEVELOELEC](https://www.montpellier3m.fr/aideveloelec)
- [HTTPS://WWW.ECONOMIE.GOUV.FR/PARTICULIERS/PRIME-VELO-ELECTRIQUE](https://www.economie.gouv.fr/particuliers/prime-velo-electrique)
- [HTTPS://WWW.LAREGION.FR/ECO-CHEQUE-MOBILITE-VELO-A-ASSISTANCE-ELECTRIQUE](https://www.laregion.fr/eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique)
- [HTTPS://HERAULT.FR/409-MON-VELO.HTM](https://herault.fr/409-mon-velo.htm)



La Métropole lance une étude pour la tarification incitative des déchets

La Métropole de Montpellier lance une étude préalable à la tarification incitative des déchets. Il ne s'agit pas d'une nouvelle taxe, mais bien d'une nouvelle façon de calculer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) déjà existante.

Elle récompensera les citoyens les plus vertueux : " Moins je jette, moins je paie ! "

Cette mesure, qui s'établira dans une large concertation avec les élus locaux et la population, sera précisée par l'étude en cours. Cette dernière permettra de proposer des grilles tarifaires, des modalités de facturation (au poids, au volume, à la levée ou une solution mixte) et de planifier les services, les moyens techniques et humains à déployer. L'idée est de commencer par généraliser le tri des biodéchets à la source en privilégiant le compostage et en mettant en place un programme local de prévention des déchets avant de passer à la tarification incitative.

La concertation a déjà démarré à Saint-Brès, puisque le Maire Laurent JAOUÏ a accueilli, pour une réunion de travail, François VASQUEZ, Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à la collecte, au tri, à la valorisation des déchets et à la politique zéro déchet.



Bon à savoir ! 250 kg, c'est la quantité annuelle de déchets qu'un foyer peut économiser grâce à l'utilisation d'un composteur pour donner une seconde vie à ses ordures ménagères fermentescibles. La Métropole de Montpellier met à disposition gratuitement des composteurs individuels. Plus d'infos sur eservices.montpellier3m.fr

Dépôts sauvages : Le combat continue !

Lors d'une balade dominicale sur la commune, Laurent JAOUÏ a découvert un nouveau tas de détritus abandonnés dans la garrigue.

Canapé, salon de jardin, gazinière, sacs remplis de vêtements... une véritable décharge sauvage au cœur de la garrigue.

En ouvrant les sacs, le Maire a pu identifier les auteurs des faits grâce à des documents laissés dans les ordures, certainement par négligence : des bulletins de salaire et des contrats de travail. Une plainte a donc été déposée par l'édile en espérant que des poursuites soient engagées.

Laurent JAOUÏ se bat contre les dépôts sauvages depuis plus de dix ans. Il s'agit d'une lutte acharnée au quotidien visant à préserver l'environnement et le cadre de vie des citoyens. À travers ses actions de communication, le Maire de Saint-Brès souhaite sensibiliser les Saint-Brésoises et les Saint-Brésois sur ces enjeux environnementaux.



Nouveau commerçant Le tabac-presse change de propriétaire

Changement de propriétaire pour le tabac-presse tenu depuis de nombreuses années par Dédé et son épouse. C'est donc en fin d'année 2020 que Sabine et Julien, mère et fils, se sont installés à Saint-Brès pour reprendre le tabac-presse. Expérimentés dans le domaine du commerce, ils se sont lancés dans cette nouvelle aventure en famille. Avec l'ambition d'apporter un coup de jeune à l'activité, Sabine et Julien regorgent d'idées. En attendant que la situation sanitaire permette de développer de nouvelles activités, ils vont en profiter pour prendre leurs marques.



Laurent Jaoul a souhaité la bienvenue à Sabine et Julien.



Covid-19 : Vaccination

Si vous êtes âgés de plus de 75 ans et/ou si vous êtes considérés comme personnes à risque, vous êtes prioritaires pour la vaccination contre la Covid-19. Les deux centres les plus proches de la ville de Saint-Brès se situent à Castelnau-le-Lez (Clinique) et à Lunel (Hôpital).

Pour prendre rendez-vous, deux solutions possibles :
1) Connectez-vous sur www.sante.fr ou sur la plateforme Doctolib
2) Appelez le n°vert : 0 800 009 110

Pour les personnes âgées lourdement dépendantes, le Conseil départemental de l'Hérault déploie la vaccination à domicile. Si vous ou l'un de vos proches êtes dans cette situation, veuillez contacter le CCAS de la ville de Saint-Brès qui se tient à votre disposition pour vous aider :
ccas@ville-saintbres.fr • 04 67 87 46 00



Un défibrillateur aux terrains de tennis

Il s'agissait d'une réelle volonté municipale, d'ailleurs inscrite dans le programme de campagne de l'équipe menée par Laurent JAOUL. Un premier défibrillateur a été installé sur la place de la Ramade en fin d'année 2020, en voici un nouveau installé cette fois-ci, du côté des terrains de tennis.



SAUV life
CE DÉFIBRILLATEUR EST RÉFÉRENCÉ SUR L'APPLI SAUV LIFE

Nouveau : Anne Defontenay, énergéticienne, ouvre son cabinet

Anne DEFONTENAY est certifiée de La Trame. La Trame, mise au point par Patrick BURENSTEINAS en 1990, est une technique vibratoire permettant d'agir sur la circulation de l'information dans notre organisme. Sur cette trame circule l'information nécessaire à chaque cellule, à chaque organe pour lui permettre d'assurer ses fonctions.

Deux nouveaux agents ont rejoint les services de la Ville

Bienvenue à Hélène MICHALOUD et Guillaume CAMELOT



Hélène MICHALOUD Cheffe de projets Aménagement du territoire

Diplômée en urbanisme et spécialisée dans le montage et le suivi d'opérations d'aménagement du territoire, Hélène MICHALOUD a à son actif plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire. Elle a débuté sa carrière dans la Fonction publique au sein de la SEM L'Or aménagement. Puis, après avoir passé 9 ans en Guyane, où elle a travaillé pour un établissement public d'aménagement, elle a intégré le service aménagement de la Métropole de Montpellier durant 3 ans. C'est donc avec une expérience riche et une connaissance stratégique de notre territoire qu'Hélène MICHALOUD rejoint les effectifs de la Ville de Saint-Brès.



Guillaume CAMELOT Gardien-Brigadier

Guillaume CAMELOT a intégré la Fonction publique en 2003 au sein des effectifs de la police nationale de Toulon. Cinq ans plus tard, il rejoint la police municipale de la même ville, où il effectuera onze ans de service. En 2019, sa vie prend un nouveau tournant. Il déménage au Canada pour soutenir les projets professionnels de son épouse. Une expérience réduite à un an en raison de la crise sanitaire. En revenant sur le territoire français, Guillaume CAMELOT a souhaité se rapprocher de sa famille et ainsi saisir l'opportunité d'un changement professionnel. C'est pour retrouver le contact et la proximité avec les citoyens que Guillaume CAMELOT a souhaité rejoindre les services de la Ville de Saint-Brès.

Nouveaux arrivants : faites-vous connaître !



Vous êtes arrivés sur la commune entre 2018 et aujourd'hui, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la Mairie pour vous accompagner. Habituellement, une réception est organisée afin de présenter aux nouveaux habitants les élus, les commerces, les associations, les équipements et plus globalement la vie saint-brésoise. Avec la situation sanitaire que l'on connaît, un tel événement ne peut être envisagé dans l'immédiat, alors en attendant faites-vous connaître afin que les services de la Mairie puissent vous communiquer les informations importantes et vous inviter lorsque le contexte le permettra.

ACCUEIL DE LA MAIRIE DE SAINT-BRÈS
14 PLACE DE LA RAMADE
04 67 87 46 00

La Ville de Saint-Brès a offert des masques aux enfants de l'école élémentaire Jean-de-la-Fontaine

Depuis le lundi 8 février 2021, le Gouvernement a rendu obligatoire le port du masque de catégorie 1 pour les enfants au sein de l'école. Laurent JAOU, le Maire de Saint-Brès et Céline LEBOS, adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires ont souhaité donner un coup de pouce aux parents en offrant à leurs enfants un kit de masques conformes aux nouvelles réglementations. Ainsi, les familles bénéficient d'un délai pour se réorganiser et équiper leurs enfants avec des masques aux normes.



i Pour cette opération, la Ville de Saint-Brès a misé sur des produits fabriqués en France en faisant appel à une entreprise locale située sur une commune voisine afin de valoriser le savoir-faire local et favoriser les circuits courts.

Le manadier Henri GIBERT nous a quittés

Le manadier saint-brésois Henri GIBERT s'en est allé à l'âge de 62 ans. Connus de tous les aficionados de la bouvine, Henri GIBERT était un ambassadeur de la course camarguaise et des traditions taurines sur notre territoire. Manadier du Brestalou, Henri GIBERT était captivé par sa lignée de bons taureaux cocardiers, qui a d'ailleurs fait sa réputation. Sa famille, ses amis et son entourage garderont certainement de lui, l'image d'un homme passionné, discret avec un grand cœur.



Des arbres pour Saint-Brès

Véritables poumons verts, les arbres sont une richesse inestimable et contribuent à améliorer la qualité de vie et celle de l'air. Aussi, le Département de l'Hérault a lancé l'opération "8 000 arbres par an" en septembre 2019. Ce dispositif encourage les communes à intégrer des plantations d'arbres dans chaque projet d'aménagement (aire de jeux, écoles, esplanade, espace public...). Le Département assure l'achat et la livraison des arbres tandis que les communes ont à charge la plantation. La Ville de Saint-Brès se porte candidate depuis le lancement de cette opération et a ainsi pu planter près d'une centaine d'arbres sur la commune.



Marc ROUDIL
Adjoint au Maire
délégué aux travaux, à la
sécurité et aux services
techniques

“Avec le Maire, nous remercions Kléber MESQUIDA, Président du Conseil départemental de l'Hérault pour son initiative qui s'inscrit dans le projet de notre municipalité d'aménager et valoriser l'environnement paysager communal.”



Portrait croisé Geneviève et Kamma

Si vous ne connaissez pas Kamma et Geneviève, il est grand temps de faire leur rencontre. Elles sont bénévoles à la bibliothèque municipale Rose-Salmeron depuis sa création, qui remonte aux années 1990.

Kamma est arrivée à Saint-Brès en 1977 et s'est immédiatement investie dans les activités associatives de la ville. Elle raconte que l'essence associative saint-brésoise résultait d'une quarantaine de nouveaux habitants, dont elle faisait partie, tous motivés pour proposer des activités sportives et culturelles aux habitants de Saint-Brès. Avec un tissu de bénévoles impliqués et une volonté municipale de l'équipe en place, naîtra la bibliothèque municipale de Saint-Brès en 1990.

C'est à sa création que, nouvellement arrivée sur la commune, Geneviève a proposé ses talents de dactylographe pour aider les bénévoles dans la gestion de la bibliothèque, qui se faisait manuellement à l'époque. Imaginez le travail que représentait la création d'une fiche de suivi pour chaque livre !

Pendant environ dix ans, avant que la Mairie ne mette à disposition un agent pour la gestion de la bibliothèque de Saint-Brès, cette dernière était gérée par une dizaine de bénévoles motivée et impliquée dans la démocratisation de la culture. Kamma et Geneviève étaient d'ailleurs si impliquées, qu'elles ont suivi les formations proposées par la

bibliothèque départementale afin de respecter le cadre réglementaire et assurer correctement l'administration de l'établissement.

Kamma et Geneviève racontent qu'à l'époque les réglementations étaient plus souples et leur permettaient d'organiser des événements où gastronomie pouvait rimer avec lecture ou encore de se servir de jardinières en guise de bacs à livres ! Si vous êtes curieux de l'histoire de notre bibliothèque, elles auront plaisir à ressortir les bons vieux albums photos qui nous immergent dans les souvenirs.

Avec le temps et les cycles de la vie, le nombre de bénévoles a diminué. Dernièrement, deux bénévoles nous ont quittés en raison d'un rapprochement familial. Pour Kamma et Geneviève, les bénévoles sont essentiels pour faire vivre la bibliothèque, surtout en période de crise sanitaire où la culture est en berne.

Pour Kamma, être bénévole c'est transmettre l'écriture et le goût de la lecture aux enfants et aux petits-enfants pour inciter aux rêves, apporter une ouverture d'esprit et susciter des émotions.

Geneviève souligne de son côté l'aspect humain du bénévolat, l'enrichissement qu'apporte la rencontre de l'autre. Elle avoue même qu'au départ elle n'était pas une grande lectrice, et puis au contact des autres bénévoles elle a été "contaminée" par le virus du livre, si on peut dire.

Si vous poussez la porte de ce lieu culturel et convivial n'hésitez pas à faire la rencontre des bénévoles.

Les Flèches de Saint-Brès

Malgré une année passée douloureusement suite au contexte sanitaire si particulier et difficile, Les Flèches de Saint-Brès présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021 à tous les citoyens du village, aux membres des associations et aux adhérents du club.

Il est difficile d'établir un bilan sur cette année car la pratique de cette discipline qu'est le tir à l'arc n'a pas pu s'exercer pleinement.

Cependant, l'équipe a profité du contexte pour mettre aux normes ses installations, les rendre plus performantes et surtout plus ludiques, afin que les futures séances soient encore plus attractives.



L'Ensemblerie

L'Ensemblerie, jeune association saint-brésoise, participe à créer du lien dans un esprit d'innovation, de créativité et de solidarité. La création de son site web était une étape incontournable pour y contribuer. Vous pouvez désormais le visiter ici : www.ensemblerie.fr.

Le fonctionnement collégial de l'association prévoit le partage des tâches et des responsabilités entre ses membres, avec l'implication de chacun en fonction de ses compétences, ses passions, ses savoir-faire.

Ainsi l'Ensemblerie :

- Participe à l'entraide locale : par des échanges solidaires de services, de biens ou de savoirs, partagés ponctuellement et gratuitement entre membres.
- Anime des ateliers collaboratifs, « les mardis de l'Ensemblerie » : chaque dernier mardi du mois (actuellement en visio du fait du contexte)

Nature et Loisirs

Toute l'équipe de Nature et Loisirs présente ses meilleurs vœux. Que souhaiter de mieux en 2021 qu'un meilleur horizon avec l'espoir de se retrouver sur les chemins de balade. Le début de saison a été de courte durée, un petit tour à Saint-Paul-et-Valmalle, le Puech pointu, le Mas de Baumes... Depuis, bâtons et chaussures de randonnée ont été mis tristement au placard. Leur programme 2021 est prêt et ils sont impatients de vous retrouver pour de belles randonnées.



L'Ensemblerie propose un temps de partage autour de thèmes variés. En octobre il s'agissait d'une Fresque du climat ; en novembre le thème était " Zéro déchet, rien de neuf à Noël "; en janvier c'est " Livres & vous ", pour échanger sur vos livres coup de cœur.

• Un laboratoire d'idées : chaque membre est acteur de la vie locale dans une dynamique participative. Il peut donc proposer et mener des actions en accord avec l'esprit et les valeurs de l'association.

L'Ensemblerie s'inscrit dans le partage et la coopération avec l'ensemble des acteurs locaux : citoyens, associations, commerçants, entreprises et collectivités. Alors, si vous avez envie de faire vivre l'engagement collectif, contactez-les : www.ensemblerie.fr/contact



Le Club de l'Âge d'Or

Avec le reconfinement, la fin de l'année 2020 ne fut pas aussi animée que les autres. Toutes les activités ont dû être annulées : la sortie Cabaret à Meyrargues, le repas dansant de Noël et le loto gourmand de fin d'année.

En conséquence, pour apporter un peu de chaleur et partager l'esprit de Noël avec leurs adhérents, le Président et les membres du Conseil d'administration ont décidé de leur offrir un colis de fête.

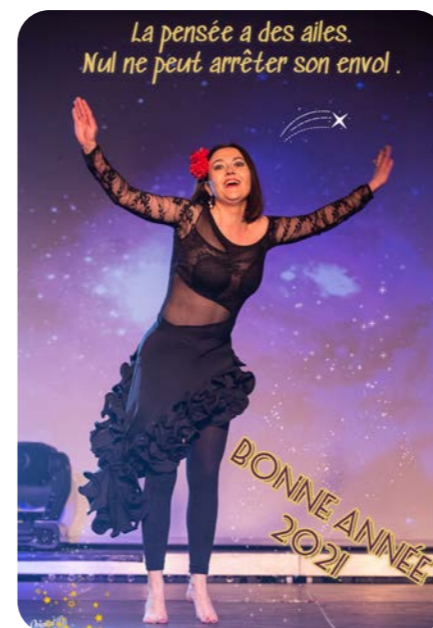
L'Assemblée Générale du club est prévue en février 2021 si les mesures sanitaires le permettent. Au cours de cette assemblée se déroulera un vote avec appel à candidatures pour élire un Président ou une Présidente, un trésorier ou une trésorière et un membre actif du bureau.

Le Club de l'Âge d'Or vous souhaite une très bonne année 2021 et une très bonne santé.

Danse la Vie

L'association Danse La Vie vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et espère vous retrouver dans les meilleurs délais à l'occasion de leurs prochains événements.

Info et actualités sur la page Facebook Association danse La Vie ou par téléphone : 06 86 35 99 09.



Le Liem

L'association Le Liem, créée en 2003, est conventionnée par le Département de l'Hérault pour mettre en œuvre un accompagnement destiné aux allocataires du RSA orientés par les Référents Uniques (CCAS et Assistantes sociales) lors de l'établissement du Contrat RSA.

Les objectifs sont d'amener les personnes vers l'autonomie, notamment en favorisant l'émergence d'un projet (emploi, formation, logement, mise en place d'un parcours de santé...).

Pour cela Le Liem est représenté par deux personnes sur le terrain, en mobilité, pour proposer des ateliers et des rendez-vous individuels sur deux secteurs : le Montpelliérain (communes autour de Jacou) et Pic Saint-Loup (de Saint-Mathieu-de-Trévières à Ganges). C'est dans ce cadre que la commune de Saint-Brès les accueille depuis 2011.

Les ateliers constituent un outil important pour travailler entre autres sur la revalorisation et la remise en dynamique, le lien social, le volet culturel, le prendre soin de soi, la communication,...

À Saint-Brès l'association propose :

L'atelier projet, le bien-être (prendre soin de soi avec des produits du quotidien), la sophrologie/relaxation, et l'atelier un temps pour soi (atelier mère-enfant), qui se déroule avec l'association Jouons en Ludothèque dans les locaux du CLSH et qui a comme objectif de faciliter « l'étape de la séparation » notamment au moment de la scolarisation des enfants.

L'équipe du Liem : Stéphanie Capoulade (Responsable et Accompagnatrice) et Mathilde Fourment (Accompagnatrice).
Présidente et créatrice de la structure : Jacqueline Macabiau.

Rebonds

Comme toutes les associations de Saint-Brès, Rebonds vit depuis la rentrée un nouveau confinement et donc l'arrêt de ses principales activités.

Par bonheur, la balade en famille de septembre a pu avoir lieu et leur a permis de belles retrouvailles autour de l'étang du Ponant. Depuis début novembre, les bénévoles ont retrouvé les enfants du CLAS, pour les accompagner dans leur scolarité. Ils sont accueillis dans une salle de classe de l'école élémentaire, ce qui permet de respecter les distances de sécurité et les gestes barrières.

L'atelier d'écriture s'est réuni une fois en septembre dans la bibliothèque municipale. Depuis le reconfinement une séance a été proposée en visio. À suivre !

Une première séance de "relaxation - parents" a été proposée dans la salle du Château en septembre.

En attendant la reprise de leurs activités, vous pouvez toujours les suivre sur Facebook : "REBONDS" ou les contacter : rebonds@hotmail.com.



MINI BOULE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 :

L'Assemblée Générale 2020 de la MINI BOULE n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires en vigueur. Dans l'attente, tous les membres du bureau 2020 ont manifesté leur volonté de rester au bureau 2021.

RENOUVELLEMENT DES ADHÉSIONS 2021 :

Malgré le contexte, il est nécessaire de renouveler vos adhésions pour l'année à venir. La carte de membre 2021 sera offerte aux adhérents de l'année 2020 qui n'ont participé à aucun concours sur l'année écoulée.

Pour les autres, 2 possibilités s'offrent à vous :

- La licence de la Fédération Française, dont le coût annuel est de 42 €, et vous permet de participer à l'ensemble des concours nationaux inscrits au calendrier officiel.

- La carte de membre de la MINI BOULE, dont le coût annuel est de 31 € et grâce à laquelle vous pourrez participer à l'ensemble des manifestations locales.

Les tarifs restent donc inchangés pour cette nouvelle année. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, lors des concours en 3 parties organisés les samedis après-midi ou les vendredis lors des concours nocturnes d'avril à octobre.

Le Bureau de la MINI BOULE vous souhaite une excellente année 2021 et espère vous accueillir nombreux sur le boulodrome Robert-Pigassou.

PROGRAMME 1^{er} quadrimestre 2021 :

Licence de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal obligatoire :

Séniors Samedi 27 février :

Éliminatoires de Secteur Tête à Tête

- Samedi 6 mars :

Éliminatoires de Secteur Triplettes Promotion

- Samedi 13 mars :

Éliminatoires de Secteur Doublettes Mixtes

- Samedi 20 mars :

Éliminatoires de Secteur Triplettes Séniors

- Mardi 6 avril :

Éliminatoires de Secteur Triplettes Vétérans

- Samedi 24 avril :

Concours fédéral Triplettes Mêlées à Saint-Brès

Les concours nocturnes débiteront le vendredi 23 avril à 21h30.



Club GR

2020 aura été une année particulièrement compliquée pour les clubs sportifs. Après les joies de la reprise cet été et durant les mois de septembre/octobre, la salle polyvalente saint-brésoise s'est de nouveau vidée de ses gymnastes et de leurs performances. Un cap difficile à accepter pour les membres du club mais qui a été surmonté grâce à des défis hebdomadaires mis en place par les entraîneurs. Chaque semaine, les différents groupes d'âge et niveau se voyaient proposer des exercices gymniques et artistiques à distance. Une fois relevé, le défi devait être envoyé par vidéo et validé par les

coachs. Une bonne manière de garder une activité physique tout en maintenant un contact humain.

À présent, tous les regards sont tournés vers cette nouvelle année. Les gymnastes devraient reprendre progressivement les entraînements dès le premier trimestre 2021. Elles, comme leurs entraîneurs, espèrent que la saison individuelle pourra être sauvée avant de se plonger pleinement dans celle des ensembles. En attendant, la joie première est la reprise sportive souvent perçue comme un exutoire, mais aussi les retrouvailles entre membres du club.

Le secours Catholique

Cette année n'a pas été comme les autres, mais comme en 2020, leurs actions se poursuivent.

L'équipe du secours Catholique, ce sont toujours 40 bénévoles qui assurent les engagements pris, malgré la pandémie :

- La gestion du vestiaire solidaire.
- Les cours de Français dispensés à Vendargues, Saint-Aunès auprès des Compagnons de la communauté d'EMMAÛS et au foyer de l'enfance de Clapiers.
- Pour les personnes non motorisées ou ayant des difficultés de déplacement, ils assurent un service gratuit pour les courses.
- Le jardin solidaire accueille ceux qui le souhaitent pour cultiver, échanger, partager.
- La lutte contre la solitude des personnes âgées en EHPAD.
- En partenariat avec les services sociaux et les CCAS, ils accompagnent et aident les familles les plus démunies.



GRAND DESTOCKAGE

Le Secours Catholique organise un grand destockage de vêtements, de chaussures (homme, femme, enfant), de linge de maison et de vaisselle.

MERCREDI 17 MARS 2021 DE 10H À 12H ET DE 14H À 17H30

Vestiaire du secours catholique - 31 avenue de la gare à Vendargues

Au revoir à nos deux bénévoles de la bibliothèque municipale

Elles ont été mises à l'honneur et chaleureusement remerciées le mercredi 13 janvier 2021, Jany MARCHAND bénévole à la bibliothèque municipale depuis sa création et Jeanne AVEL depuis 7 ans pour leur investissement auprès des lecteurs saint-brésois.

Patricia MELLINAS, adjointe déléguée à la culture, représentant le Maire Laurent JAOUÏ, les membres de la commission culture et les bénévoles de la bibliothèque étaient présents pour ce moment de convivialité et de partage.

"Ce n'est qu'un au revoir mais nous nous reverrons" ont assuré Jany et Jeanne qui déménagent et quittent Saint-Brès pour de nouvelles aventures.



Je tiens à souligner la place centrale du bénévole dans une bibliothèque et l'importance du lien social créé par ce lieu. Il ne s'agit pas simplement d'un lieu d'enrichissement culturel, c'est également un point de rencontres, de débats et d'échanges. Merci à vous, Jany et Jeanne, d'y avoir contribué par votre engagement, votre dévouement et votre présence à nos côtés.

Patricia MELLINAS
Adjointe au Maire
déléguée à la culture



Le rendez-vous à ne pas manquer

EXPOSITION L'USAGE DU NUMÉRIQUE

DU 8 FÉVRIER AU 22 MARS 2021
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ROSE-SALMERON
SAINT-BRÈS

DU 8 AU 22 FÉVRIER
LES ÉCRANS : QUELS SONT LES DANGERS ?

DU 22 FÉVRIER AU 8 MARS
RÉSEAUX SOCIAUX : QUE FAUT-IL SAVOIR ?

DU 8 AU 22 MARS
INTERNET : LIMITES, DANGERS ET PRÉVENTIONS

EXPOSITION GRATUITE
TOUT PUBLIC ET ADAPTÉE AUX ENFANTS

Hommage à Céline DIOT



Photographe naturaliste, passionnée par la photo et amoureuse de la nature, Céline DIOT nous a quittés à l'automne dernier. Installée à Saint-Brès depuis plusieurs années, elle a participé à de nombreux événements initiés par la commune et les associations. Authenticité et nature étaient le fil conducteur de son travail que vous avez pu découvrir lors de son exposition en 2017 dans le cadre de la manifestation « Un Printemps sous les Arbres » qui avait rencontré un franc succès. Derrière son objectif elle aimait capter ces moments si précieux, en perpétuelle mutation, et bien aisé celui qui restait insensible devant un tel spectacle. En 2014 elle a obtenu le 1^{er} prix Concours ARBORATI à Paris.

Céline incarnait la joie de vivre, sa bonne humeur permanente et son sourire faisaient d'elle une personne attachante, Céline manquera à tous ceux qui l'ont connue.

Les mots croisés de Michel BASTOUIL

Retrouvez les réponses dans le prochain Mag'

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV	S	A	I	N	T		B	R	E	S
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Solutions de la grille du Mag' n°39

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	P	E	C	I	A	L	I	T	E
II	A	A	R	O	N		E	M	I	S
III	L	U	I	R	O	N	T			S
IV	A	M	E	N		I	A	M	B	E
V	M	E		I	T	A	L	I	E	N
VI	A	S	T	E	R				R	T
VII	L		U	S	E		B	E	N	I
VIII	E	R	E		P	O	I	R	E	E
IX	C	A	N	T	A	U	S	S	E	L
X	S	I	T	E	S		E		S	S

HORIZONTALEMENT

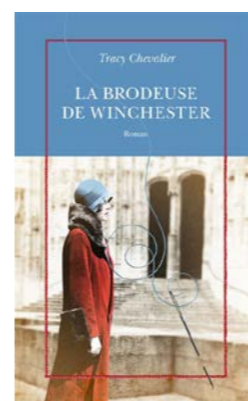
I. Ornementaux II. Introduite avec le cérémonial d'usage III. Conjonction. Département français. Sont dans le ton V. Elève. Regardé de nouveau VI. Quartier de Malte. Vainqueur du vote. Cardinaux opposés VII. Donnera les couleurs de l'arc-en-ciel. Lettres de Toulon VIII. Sa fleur se récolte pas loin d'ici. Arbre tropical (une orthographe). Pronom IX. Supports. Notre ancêtre X. Test. Belles saisons.

VERTICALEMENT

1. Spécialité automobile 2. Encrassées de calcaire 3. Au cœur de l'acte. Romains. Flottent parfois en cuisine 4. Champignons. Possessif 5. Petit passereau insectivore 6. Piges. Éliminée par les reins 7. Jeu décisif au tennis 8. Un peu de pastis. Note. Conjonction 9. Préparée en comité à Saint-Brès (2 mots) 10. Voluptueuses.



Idée lecture de la bibliothèque Rose-Salmeron



La brodeuse de Winchester Tracy CHEVALIER

Winchester, 1932. Violet SPEEDWELL, dactylo de 38 ans, fait partie de ces millions de femmes restées célibataires depuis que la guerre a décimé toute une génération de fiancés potentiels. « Femme excédentaire », voilà l'étiquette qu'elle ne se résigne pas à porter, à une époque où la vie des femmes est strictement régentée. En quittant une mère acariâtre, Violet espérait prendre son envol, mais son maigre salaire lui permet peu de plaisirs et son célibat lui attire plus de mépris que d'amis. Le jour où elle assiste à un curieux office à la cathédrale, elle est loin de se douter que c'est au sein d'un cercle de brodeuses en apparence austère –

fondé par la véritable Louisa PESEL – qu'elle trouvera le soutien et la créativité qui lui manquent. En se liant d'amitié avec l'audacieuse Gilda, Violet découvre aussi que la cathédrale abrite un tout autre cercle, masculin cette fois, dont Arthur, sonneur de cloches, semble disposé à lui dévoiler les coulisses. À la radio, on annonce l'arrivée d'un certain Hitler à la tête de l'Allemagne.

Disponible à la bibliothèque

L'avis de Karine BRUNET (bénévole de la bibliothèque)

Ce livre peut séduire un large public, il met en valeur les femmes anglaises célibataires du XX^{ème} siècle, après la Seconde Guerre Mondiale, qui prennent en main leur destinée face au puritanisme anglais. Leur passion de la broderie leur permet d'affirmer leur résistance contre la montée du nazisme en Angleterre.

Tracy CHEVALIER qui a écrit entre autres « La jeune fille à la perle » décrit des femmes déterminées dans un style très poétique sur fond historique bien documenté. Un véritable bain de fraîcheur dans ce climat oppressant que nous vivons actuellement.

À vous de le découvrir...



SANTÉ

PHARMACIE DE SAINT-BRÈS

1 rue du Versant
04 67 70 26 55

PÔLE PARAMÉDICAL

1 rue du Versant

MÉDECINS

Dr Saleha FERROUDJ
04 67 66 51 97
Pôle paramédical

Dr Anne TENNEZE-DEISS
04 67 40 23 25
Pôle paramédical

SAGES-FEMMES

Anaïs ARNOUX
06 22 49 86 53
Pôle paramédical

Florent PECCOUX
06 19 32 54 81
Pôle paramédical

ORTHOPHONISTES

Emma SENEN
510 avenue de Nîmes
07 68 88 32 07

Sandra CHAULET
06 50 71 79 35
Pôle paramédical

Laure DALLE
06 62 19 37 09
Pôle paramédical

INFIRMIERS

Marina NOGARET
06 71 39 22 25
(remplaçante de Mme BRÉTIGNIÈRE qui a pris sa retraite)

Nathalie LLAURENS-AKHROUF
06 65 55 40 46

Florentine Trelcat
06 52 53 35 34
(remplaçante de Mme MALAFOSSE)

Sandrine THOMIN
06 08 51 07 33
Pôle paramédical

Virginie DIPANE
06 60 98 15 72
Pôle paramédical

Mourad MEZINE
06 06 64 89 11

Sébastien KIEKENS,
Yann COLIN, Anusha SAMARAKOON
Rue des Arbousiers
06 27 35 48 80

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES ET OSTÉOPATHES

Sabine THIONNET et Monique BRIHAT
25 rue de l'Olivette
04 67 70 51 98

Julie VERRAES, Bénédicte BORDES, Thomas LENOIR et Jan BEDLEEM
333 avenue de Nîmes
04 34 40 40 38

Nicolas MARTIN et Cécile OLIVER
510 avenue de Nîmes
04 99 78 02 58

Cabinet MARTIN-PRIVAT-FERNANDEZ
6 place de la Ramade
06 78 53 07 50
06 07 03 76 45

SOPHROLOGUE

Stéphanie GOCH
06 09 32 41 46

RÉFLEXOTHÉRAPIE

Nicole Thivenin
06 75 67 00 61

VÉTÉINAIRE

CHIEN-CHAT-NAC
Dr Laëtitia MUS
6 rue du Versant
04 99 23 74 64

PSYCHOLOGUE

Nathalie CAYASSE
06 87 92 58 99
Pôle paramédical

MATÉRIEL MÉDICAL

Amédis
Mr PAOLETTI
Avenue de Nîmes
04 67 52 60 87

PODOLOGUE-PÉDICURE

Morgane TACHE
68 rue des Pinsons
04 67 03 35 97

VOTRE MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi | De 9h à 12h et de 15h à 18h
Tél : 04 67 87 46 00 - contact@ville-saintbres.fr
www.ville-saintbres.fr



PERMANENCES DES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous
Tél : 04 67 87 46 00 - contact@ville-saintbres.fr

C.C.A.S.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 02 - ccas@ville-saintbres.fr

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20 - Tél : 04 67 87 46 04

services.techniques@ville-saintbres.fr

Eclairage public communal : 0 800 39 18 48 (CITEOS)

Relever le numéro fixé sur le poteau puis composer le numéro vert.

SERVICE URBANISME

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 09 - urbanisme@ville-saintbres.fr

POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Tél : 04 67 87 46 03

police.municipale@ville-saintbres.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi de 16h30 à 19h, mercredi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h

Tél : 04 67 40 79 71 - bibliotheque.municipale@ville-saintbres.fr

CENTRE DE LOISIRS

Accueil administratif : 9h-12h et 15h-18h30 - Tél : 04 67 16 23 15 - accueil.loisirs@ville-saintbres.fr

ESPACE JEUNESSE

Accueil administratif : 9h-12h et 15h-18h30 - Tél : 04 67 16 23 15 - espace.jeunesse@ville-saintbres.fr

VIE ASSOCIATIVE

service.associations@ville-saintbres.fr

SERVICE CULTUREL

Tél : 04 67 87 46 02 - service.culturel@ville-saintbres.fr

POSTE COMMUNALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30 excepté le mercredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h - Tél : 04 67 87 10 17

Pour toute demande de prêt de matériel ou de location de salle, le dossier est à retirer et à déposer à l'accueil de la Mairie. Toute demande adressée directement aux services techniques ne sera pas retenue. Merci de votre compréhension.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Ecole Maternelle « Les Péquélets »	04 67 70 38 14
Ecole Primaire « Jean-de-La-Fontaine »	04 67 70 13 80
Collège « Le Bérange » (Baillargues)	04 67 70 13 51
Lycée « Louis Feuillade » (Lunel)	04 67 83 51 00

TRANSPORTS

TAM	04 67 22 87 87
Hérault Transport	04 34 888 999
SNCF-TER	0 800 31 31 31 (numéro vert)
Taxi Ludo	06 19 73 61 77



SOLIDARITÉS

SOS Femme Violence Conjugale	39 19
Enfance maltraitée	119
Sida info service	0 800 840 800
Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)	
Mail'âge de Castries	04 99 77 00 62
Réseau France Alzheimer	0 811 112 112



Correspondant Midi Libre
Manuel Azorin : 06 26 34 39 81



URGENCES

Pompiers	112 ou 18
Samu	15
Centre anti-poison	04 91 75 25 25
Caserne Pompiers Lunel	04 67 91 63 40
Gendarmerie de Castries	04 67 70 03 31
CHU de Montpellier	04 67 33 67 33
Urgences Gaz de France	0 810 333 034
Urgences Electricité ENEDIS	09 72 67 50 34
Urgences Régie des eaux	0 969 323 423

SERVICES MÉTROPOLITAINS

GUICHET UNIQUE EN MAIRIE

Un seul lieu pour les services communaux et métropolitains du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 15h à 18h

DÉCHETTERIE - POINT PROPRETÉ

04 67 03 48 43
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h
Samedi : 9h à 12h / 14h à 18h et dimanche : 9h à 12h30
Fermeture à 19h entre avril et septembre

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Prendre rendez-vous sur : www.eservices.montpellier3m.fr

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

0 800 88 11 77 (numéro vert)

RÉGIE DES EAUX MONTPELLIER 3M

0 969 323 423 (7j/7 et 24h/24)

ASSAINISSEMENT - AQUALTER (EX ALTEAU)

04 67 04 26 79

MÉDIATHÈQUE DE CASTRIES

04 67 10 43 80



Laurent JAOUL a fait observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats terroristes survenus les 16 et 29 octobre 2020 et le 2 novembre 2020.



Séance du jeudi 5 novembre 2020

En ouverture de la séance, Laurent JAOUL a fait observer une minute de silence en hommage à Samuel PATY, enseignant décédé le 16 octobre 2020 lors d'une attaque terroriste, aux victimes des attentats de la basilique Notre-Dame à Nice le 29 octobre 2020 et de Vienne en Autriche le 2 novembre.

Parmi les points à l'ordre du jour, le vote adopté à l'unanimité d'une subvention exceptionnelle de 1000 € pour venir en aide aux sinistrés des inondations du Gard et des Alpes-Maritimes survenues à l'automne dernier.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du Conseil Municipal du 10 septembre 2020
4. Règlement Intérieur du Conseil Municipal
5. Départements du Gard et des Alpes-Maritimes : Subvention exceptionnelle
6. ZAC de Cantausssel : Dénomination d'une voie « Allée de la Pépinière »
7. Admission en non-valeur de factures d'eau
8. Budget 2020 : Décision modificative 2020-1
9. Budget 2020 : Décision modificative 2020-2
10. Centre de Gestion : Contrats d'assurance des risques statutaires
11. Tableau des emplois : Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2nd classe

Séance du jeudi 10 décembre 2020

Tous les points à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du 5 novembre 2020
4. Compte-rendu de décision
5. Budget 2020 : Décision modificative 2020-3
6. Investissement 2021 : Autorisation des dépenses
7. Noël du Personnel : Cadeaux aux enfants du personnel
8. CDG 34 : Mandat pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque santé
9. Tableau des emplois : Création d'un poste de gardien brigadier
10. Tableau des emplois : Avancement de grade et suppression de poste
11. Montpellier Méditerranée Métropole : Adoption des rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour l'année 2019



Présentation d'Hélène MICHALOUD, nommée Cheffe de projets Aménagement du territoire.

Naissances

Célian BENSENOUCI le 1^{er} août 2020

Maman Cécile GUYART
Papa Selim BENSENOUCI

Zion DOUMBIA le 12 octobre 2020

Maman Sarah MEITE
Papa Inza DOUMBIA

Basile et Léon CHIMOT ROMERO le 14 octobre 2020

Maman Estelle ROMERO
Papa Thomas CHIMOT

Rachel PASQUIER le 26 octobre 2020

Maman Virginie VANEL
Papa Bastien PASQUIER

Gianni DEMAR le 31 octobre 2020

Maman Mélissa PIEROTIN
Papa Brice DEMAR

Stella MALCANGI SAUNIER le 7 novembre 2020

Maman Célia SAUNIER
Papa Thibaud MALCANGI

Darkann TIRPEDIAN le 15 novembre 2020

Maman Cassandra SINAPAYEL
Papa Didier TIRPEDIAN

Marie-Lou FAURE le 23 novembre 2020

Maman Marion ALAUX
Papa Nicolas FAURE

Rubén DE FARIA FOURTIER le 10 décembre 2020

Maman Clémence DE FARIA
Papa Julien FOURTIER

Hugo BISSON le 15 décembre 2020

Maman Priscilla NICOLAS
Papa Jérémie BISSON

Liam GAUTIER le 1^{er} janvier 2021

Maman Stéphanie GILLI
Papa Ghislain GAUTIER

Mia PEÑAS-RUIZ le 7 janvier 2021

Maman Maëlle MALAFOSSE
Papa Jérémy PEÑAS-RUIZ

Lily PAPILLAUD le 2 février 2021

Maman Stéphanie GUILLEMAIN
Papa Frédéric PAPILLAUD

Kayla SCHUTT le 4 février 2021

Maman Morgane SCHUTT

Louise CERVASEL le 5 février 2021

Maman Camille GUENET
Papa Christopher CERVASEL

Nathan MANUS le 6 février 2021

Maman Elise EYROLLE
Papa Igor MANUS

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents et souhaitons une belle vie aux enfants.

Décès

Jules NOUE (88 ans)

époux de Janine VAGNEUR
le 21 octobre 2020

Céline DIOT (42 ans)

partenaire de Carole GALLAIRE
le 27 octobre 2020

Michel MOTTE (87 ans)

époux Elise ALDON
le 30 décembre 2020

Bernard ALAUZET (70 ans)

époux Marie SALAGER
le 12 janvier 2021

Alain PAUL (87 ans)

époux Jacqueline SALAGER
le 20 janvier 2021

Hélène BLACHERE (96 ans)

épouse Paul AGUILHON
le 8 février 2021

Viviane FOUILHÉ (82 ANS)

épouse Jean-Guy NICOLAS
le 11 février 2021

Nous partageons la peine des familles et nous leur adressons nos sincères condoléances.

Mariage

Sergio D'ASCOLI et Fabienne HAREL
le 7 novembre 2020

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.



500€
pour vous aider
à passer au
vélo électrique.

À SAINT-BRÈS

COMME DANS TOUTE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

C'EST EN CHANGEANT NOS VIES,
QU'ON CHANGE LE MONDE.

Jusqu'à 1150€ d'aide cumulée des collectivités
et de l'Etat pour l'achat d'un vélo électrique neuf.
Jusqu'à 200€ pour l'achat d'un vélo électrique d'occasion.

SIMULEZ VOTRE AIDE SUR
MONTPELLIER3M.FR/AIDEVELOELEC

